

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 194



Février 2009

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE



ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0412 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €

Éditorial

Écoles : puissante mobilisation

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le : 2 février 2009

Après le 20 novembre, les enseignants se sont massivement mobilisés ce 29 janvier, avec l'ensemble des salariés.

Le Ministre de l'Éducation nationale et le gouvernement resteront-ils sourds à leur message ?

L'avenir de l'école et la réussite de tous les élèves méritent mieux qu'une suite d'annonces spectaculaires.

Alors que l'emploi se trouve au cœur des préoccupations des Français, le gouvernement doit revenir sur sa volonté de diminuer le nombre d'enseignants et le nombre de postes au concours.

Le SNUipp demande au Président de la République d'appliquer à tous les niveaux ce qu'il juge essentiel pour les lycées : le maintien des moyens y compris lorsque le nombre d'élèves diminue.

Comment comprendre la suppression de postes spécialisés et de postes au concours, alors que 14 000 élèves supplémentaires sont attendus en septembre 2009 et que les effets de la crise et des inégalités sociales ne restent pas à la porte des écoles ?

Le Ministre doit cesser de se dérober et engager de véritables négociations sur l'ensemble de la politique éducative : maternelle, RASED, aide personnalisée, formation professionnelle, revalorisation du métier d'enseignant, ...

Qui peut croire un seul instant qu'avec un horaire diminué, des programmes plus lourds, moins d'enseignants, des RASED fragilisés, des dispositifs d'aides improvisés, les élèves pourraient mieux réussir ?

L'avenir de l'école et la réussite de tous les élèves nécessitent que le Ministre prenne la mesure de la colère et du rejet que provoque sa politique éducative et budgétaire.

Sans réponse de sa part, le SNUipp appelle les enseignants à poursuivre la mobilisation dès février dans le cadre de la préparation de la rentrée 2009 et à participer aux actions interprofessionnelles.

Mende le 2 février 2009

2500 à Mende,
plus de 2 millions
de manifestants
le jeudi 29 janvier,

M. Sarkozy peut-il
toujours affirmer :
"Désormais quand il y a
une grève en France
personne
ne s'en aperçoit " ?

SOMMAIRE

- Agir Ensemble : Budget de l'Éducation ; Lutte contre l'absentéisme ; Nouveaux expédients anti-grèves ; Mouvement 2009 ; Évaluations. p. 2
- Métier : Formation des enseignants ; Blocage du mouvement ; Lu au BO p. 3
- Agir Ensemble : Se syndiquer ; infos en bref p. 4

Agir Ensemble

Budgets, morale et éthique

Au " QUAND XAVIER SABORDE L'ÉCOLE PUBLIQUE, NICOLAS RENFLOUE LES BANQUES PRIVEES" de novembre, a succédé en tête de manif le 29 : " Ensemble, face à la crise, défendons l'emploi, le pouvoir d'achat et les services publics. Arrêt des suppressions d'emplois et augmentation générale des salaires et des pensions ". Avec la publication par tous les médias des scandaleuses rémunérations des patrons de banque, des gros actionnaires et de l'argent public qui leur est encore offert, les feintes colères ou les doctes leçons de N. Sarkozy,

de J.M. Messier, de J. Attali ou de Mme Parisot feraient sourire si elles ne s'accompagnaient d'une dérive grave de notre société. Les limogeages de directeurs de la police ou d'un préfet n'en sont que des illustrations. On comprend les applaudissements suscités par les magistrats en robe sur les marches du Palais de Justice de Mende : certains fonctionnaires dits d'autorité savent encore ce que " Résister " veut dire quand les principes républicains sont bafoués.

Lutte contre l'absentéisme

Le ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer le recrutement de 5000 "emplois aidés" pour lutter contre l'absentéisme des élèves alors qu'il taille dans les recrutements d'enseignants et de personnels d'éducation et que la dotation des établissements scolaires en assistants sociaux reste dérisoire.

D'un côté il reconnaît ce que nous ne cessons de dire, à savoir que le travail éducatif nécessite la présence de personnels en nombre devant les élèves, de l'autre il ignore que ce travail implique de la formation, de la qualification et de la stabilité, notamment pour pouvoir travailler en équipe. Il répond de façon dévoyée

aux besoins du système éducatif en ajoutant de nouveaux personnels extrêmement précaires. Dans le même temps, silence du ministre pour les dizaines de milliers d'EVS (Emplois Vie Scolaire) et d'Assistants d'Éducation qui risquent de se retrouver au chômage fin juin 2009.

Cette annonce ne peut que confirmer l'exigence portée par les personnels, les parents et les jeunes d'un abandon des suppressions de postes et d'une politique de l'emploi répondant véritablement aux besoins et notamment de suivi éducatif des élèves ou de remplacement des enseignants absents.

Communiqué SNUipp/FSU 22.01.09.

Nouveaux expédients anti-grèves

En grande difficulté pour mettre en place le service minimum d'accueil dans de nombreuses communes, le Ministère recourt à des expédients.

C'est avec stupéfaction que nous avons appris que plusieurs Inspecteurs d'Académie, s'étaient directement adressés aux étudiants en IUFM, parfois même aux lycéens "majeurs" ou encore aux retraités de l'Éducation nationale pour encadrer le SMA. Un Inspecteur d'Académie s'est même autorisé à envoyer des listes nominatives de retraités aux mairies ! Le Ministre à court de solutions propose, quant à lui,

de recourir aux parents d'élèves.

De telles pratiques sont inadmissibles. Elles confirment si besoin était que la loi sur le droit d'accueil, loin d'être un dispositif de dialogue social comme voudrait le faire croire le Ministre, sert avant tout à entraver le droit de grève des enseignants des écoles. Le SNUipp-FSU est immédiatement intervenu auprès du ministère. Il prend acte de la réponse du recteur de l'Académie des Pays de Loire qui se démarque de telles pratiques.

Le SNUipp rappelle qu'il demande l'abrogation de la loi sur le SMA.

Mouvement 2009

Une réunion avec les syndicats a eu lieu à l'Inspection académique le mercredi 28 janvier sur les modalités du mouvement 2009.

Compte rendu – débat
ouvert à tous, avec les syndicats,
mercredi 4 février
10 h. La Chicanette à Mende.

Les prochaines réunions d'information syndicales sur le temps de travail, reviendront sur ce sujet et une pétition est en cours (voir page ci-contre).

Évaluations

Suite à l'interview de M. l'Inspecteur d'Académie parue dans le Midi Libre du 31 janvier, le SNUipp-FSU communique :

Les enseignants n'ont jamais refusé de faire passer les évaluations nationales et ne se sont jamais interdits d'utiliser leurs résultats dans leur travail quotidien. Cette fois, ils ne communiqueront pas les résultats à l'Administration. Les raisons en sont : le contenu, le temps imparti aux élèves, le système de notation, contestés par beaucoup de professionnels et des associations de parents.

De plus l'utilisation qui peut être faite par l'Administration, nationalement, de ces évaluations pose problème du fait des dérives du gouvernement par rapport aux services publics.

Ce qui est en cause c'est l'absence de concertation préalable pour ces évaluations comme pour toutes les "réformes" dans l'Éducation et ailleurs.

C'est l'instrumentalisation par le Ministère qui publie, le jour de la grève, de pseudos résultats. L'ensemble ayant seulement pour but de dénigrer l'École pour justifier les suppressions d'emplois.

Comparer sans explications, des évaluations à plus de dix ans d'intervalle c'est faire croire que la société est toujours la même alors que les effets de la crise et des inégalités sociales ne restent pas à la porte des écoles.

Mende le 31 janvier 2009

Formation des enseignants

Jeudi 29 janvier à 15 heures, un "Forum de la formation des enseignants" organisé par l'IUFM de Mende a réuni une trentaine de participants.

A Paris, le 31 janvier se réunit une Coordination nationale sur la formation des enseignants.

Les ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Éducation Nationale ont fixé l'ultime délai de la remontée des maquettes des "masters professionnels enseignement", au 15 février. Le gouvernement reste sourd à la demande générale de reconduction des actuels concours en 2010. Face aux demandes de précisions ou d'évolutions émanant des universités (UFR, IUFM, départements, ...), de la CPU, de diverses associations professionnelles et des syndicats de personnels et d'étudiants, portant sur le calendrier, le financement des études, les stages en M1 et M2, les épreuves des concours, l'année dite de "stage", la formation continue, le devenir des IUFM, etc., les deux ministères ont répondu le 15 janvier par un communiqué commun : tantôt les réponses sont insatisfaisantes, tantôt les demandes sont ignorées.

Ainsi, il n'y a rien sur les sujets cruciaux suivants :

- les épreuves des concours, qui doivent être impérativement repensées, les nouveaux concours devant évidemment être repoussés au-delà de 2010 ;
- l'année après le concours, prévue à temps plein, alors qu'elle ne devrait pas excéder un demi service pour permettre une formation professionnelle en alternance ;
- l'indispensable programmation des recrutements (et des allocations de formation) pour donner aux étudiants et aux formateurs une visibilité sur les flux dans les prochaines années ;
- le devenir des IUFM, de leur potentiel de compétences et de recherche, de leurs personnels, celui des maîtres formateurs

du premier degré et des conseillers pédagogiques du second degré ;
 la formation continue, carrément compromise dans le premier degré. Etc.

Ces derniers développements ne font qu'ajouter à la nécessité d'organiser la réflexion commune des personnels impliqués dans la formation des enseignants et de bâtir une coordination de leurs actions, conformément à une demande exprimée de plus en plus souvent par les collègues ou les collectifs depuis la mi-décembre.

Cette coordination doit permettre aux participants d'échanger leurs informations sur les positions des instances élues des IUFM, des départements et des universités pour coordonner les actions. Elle s'inscrit clairement dans la demande d'une révision totale du projet de réforme, d'un maintien des concours dans leur configuration actuelle en 2010 et de l'ouverture d'une négociation avec toutes les parties concernées sur la formation des enseignants.

M. Philippe JOUTARD, Recteur d'Académie et ancien président du groupe d'experts des programmes de l'école primaire de 2002, est chargé d'ouvrir la réunion. La CPU et la CDIUFM ont été invités à observer les travaux.

L'ensemble des syndicats d'enseignants et d'étudiants ont été appelés à cette réunion. L'initiative a déjà reçu le soutien des organisations suivantes : SNESup, SNEP, SNUipp, SNUEP, SNPI, Sauvons La Recherche, Sauvons l'Université.

Elle est une des étapes des actions décisives commencées le 26 janvier avec la grève à l'appel du SNESup et qui se poursuivent à l'appel de la coordination à partir du 2 février.

Vers un blocage du mouvement ?

La note de service sur la "mobilité des personnels enseignants du Premier degré" parue au B.O. n°7 du 6.11.08, impose désormais un cadrage académique du mouvement avec de nouveaux éléments de barème, communs à tous les départements.

La mise en œuvre de ce "barème" va restreindre considérablement les possibilités de mutations et remettre en cause par une série de dispositifs le respect du barème individuel actuel.

Une pétition commune au SNUipp-FSU et au SE-Unsa a été adressée par courriel aux écoles.

Signez et faites signer, vos prochaines nominations en dépendent.

Lu au B.O.

BO spécial n°1 du 22 janvier 2009

- Code de l'éducation : codification des textes relatifs à l'enseignement privé.

n°4 du 22 janvier 2009

- Administration des écoles publiques : Renouvellement des délégués départementaux de l'Éducation nationale.
 - Activités éducatives : Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité
 - Personnels de direction : Détachement et intégration dans le corps des personnels de direction - année 2009.
 - Congés annuels : Calendrier des fêtes légales - année civile 2009.
 - Autorisations d'absence : Autorisations d'absence pouvant être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses - année civile 2009.

n°5 du 29 janvier 2009

- Diplôme de compétence en langue : Calendrier des sessions pour l'année scolaire 2009-2010.
- Personnels de direction : Titularisation des personnels de direction stagiaires. Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de 2e classe - année 2009.
 - Mutations et listes d'aptitude : Directeurs d'établissement régional d'enseignement adapté et d'école régionale du premier degré - 2009-2010.
 - Échanges et formation : Échanges et actions de formation à l'étranger - année 2009-2010.

RESF

Les situations délicates se multiplient en Lozère, RESF lance un appel à la solidarité financière. Versements au SNUipp avec la mention "RESF".

Agir Ensemble

**La force de notre profession
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	INSTITUTEURS						PROFESSEURS DES ÉCOLES						P.E.G.C.					
	A D J O I N T	DIRECTION			S P É - I M F	Dir. Spé 1 à 4 Cl.	A D J O I N T	DIRECTION				S P É - I M F	H O R S C L	C L N O R M.	H O R S C L	C L E X C		
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +						S E G P A	
11e	140	141	144	148	144	149	175	176	180	184	187	189	177		149			
10e	128	129	132	136	132	136	163	164	167	171	174	176	165		137			
9e	117	118	121	126	121	126	150	151	154	158	161	163	152		130			
8e	111	112	115	119	115	119	141	142	145	149	152	154	142		122			
7e	Retraités: pension < 1400€ 84 € pension > 1400€ 90 €						131	132	135	139	142	144	134	210	116			
6e	AVS, Adjt d'éducation, EVS : 46 € Disponibilité, Congé parental : 46 € Congé de formation : 80 % de la cotisation et selon le temps partiel : 50 %, 75%... de la cotisation.						121	122	126	132	135		128	199		174		
5e							114	115	118	122	125			187		162		
4e							109	110	113	117	120			173		149	198	
3e							104	105	108	112	115			163		137	186	
2e							PE1 IUFM et LC sans poste : Gratuit PE2 IUFM et LC en poste : 81 €						152		130	174		
1er																		134

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHÉSION 2008-2009

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP
à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

Infos en bref...

Assemblée générale

MAIF

Mercredi 4 mars

16 h 30

Le Vivaldi - MENDE

Stage national

techniques Freinet

et Pédagogie

Institutionnelle

juillet 2009

s'adresser au SNUipp

ou à **jean-claude.colson2@wanadoo.fr**



Journées

intersyndicales

12 et 13 mars

FSU., CGT

et Solidaires

organisent pour la 12e

année consécutive,

deux journées de

formation et de débat

sur les inégalités de

genre.



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse

N° 0407 S 06095

Imprimé par nos soins

Prix : 2 €

ISSN 1244.0701

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48.

Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez

avoir accès ou faire

effacer les informations

vous concernant

en vous adressant

au SNUipp 48.

Publication mensuelle